PROCÈS VERBAL DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERNEUGHEOL EN DATE DU 14 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 14 février à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à VERNEUGHEOL, sous la présidence de Monsieur Bernard THOMAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 09/02/2023.

Étaient présents: BOUYON Daniel, DE ROOJ Alexandra, DEVEDEUX Stéphanie, JARLETON Jean-Paul, LECLERC Georges, LEGOUEIX Jean-Baptiste, MANDON Leatitia, MICHON Isabelle, RICHIN Jean-Louis

Absents excusés: RICHARD Isabelle.

Avaient donné pouvoir : /

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de séance du 17 janvier. Programmation FIC. Modification statuts Territoire d'Energie 63. Signalisation Adressage. Courrier ONF. Logement Coussat. Alimentation eau potable. Préparation budgets 2023. Questions diverses.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée et Jean-Paul JARLETON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 17/01/2023 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n°1:

Programmation FIC

Rapporteur: THOMAS Bernard

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inscrire au FIC : 2023 : changement des abat-son et tableau électrique de l'église.

2024 : petit patrimoine rural non protégé.

2025 : voirie

2026: ponts et passerelles.

Affaire n°2:

Modification des statuts Territoire d'Energie 63

Rapporteur: THOMAS Bernard

Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts du Territoire d'Energie 63

<u> Affaire n°3 :</u>

Adressage

Rapporteur: THOMAS Bernard

La liste du matériel destiné à l'adressage va être adressée à différents fournisseurs pour devis.

Affaire n°4:

Courrier ONF

Rapporteur: THOMAS Bernard

Le Conseil Municipal demande au Maire de faire un courrier à l'ONF exigeant la remise en état des chemins et parcelles après l'exploitation des coupes de bois.

Affaire n°5:

Logement COUSSAT

<u>Rapporteur</u>: THOMAS Bernard

Le Conseil Municipal décide de demander un devis pour changer les fenêtres.

Affaire n°6

Alimentation en eau potable.

Rapporteur; THOMAS Bernard

Le Conseil Municipal propose de demander un diagnostic puis une étude de recherches de nouvelles sources auprès des services compétents.

Questions diverses:

Il convient d'acheter des arbres pour remplacer ceux qui sont manquants au Bourg.